



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 Juin 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 59

Votants : 69 (dont 10  
procurations)

N° 44

OBJET :

DECHETS  
MENAGERS ET  
ASSIMILES

RAPPORT ANNUEL  
SUR LE PRIX ET  
LA QUALITE DU  
SERVICE PUBLIC  
D'ELIMINATION  
DES DECHETS

EXERCICE  
2017

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture le :

29 JUIN 2018

Publiée ou notifiée le :

29 JUIN 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA (jusqu'à la délibération n°37) – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la délibération n°37 et à partir de la délibération n°39) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL (à partir de la délibération n°3) – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD –N. RAY (à partir de la délibération n°4 B/) – J. ROIG – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN (jusqu'à la délibération n°40) – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°23 B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE (à partir de la délibération n°4 B/) –M. MONTIBERT (à partir de la délibération n°9 A/) – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE –E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la délibération n°33 C/ et à partir de la délibération n°35) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – G. MAQUIN – C. GRELET (à partir de la délibération n°12) – C. MALHURET – E. VOITELLIER - MC. STEYER - B. KAJDAN (de la délibération n°1 à la délibération n°38 et à partir de la délibération n°40) - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI (à partir de la délibération n°8) - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE (de la délibération n°1 à la délibération n°30 et à partir de la délibération n°32) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mme C. BENOIT à G. MAQUIN, Vice-Présidente.

Mmes et MM. YJ. BIGNON à JL. GUITARD – C. SEGUIN à J. KUCHNA (à partir de la délibération n°41) – C. GRELET à JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°11) – C. LEPRAT à M. JIMENEZ – H. DUBOSCQ à JS. LALOY – P. SEMET à F. SKVOR – J. COGNET à MC. VALLAT – JM. GUERRE à B. AGUIAR – F. DUBESSAY à J. ROIG – P. BONNET à M. GUYOT, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant :

Mmes et MM. J. BLETTERY à D. DEMANUELE – C. FAYOLLE à JG. GENESTE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés :

M. R. MAZAL, Vice-Président.

Mmes et MM. J. JOANNET – F. HUGUET - A. GIRAUD – F. BOFFETY,  
Conseillers Communautaires. ....

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, particulièrement ses articles, L. 1411-13, L.1411-14, L.1413-1, L.2224-5,

**Vu** le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

**Vu** l'examen de la Commission Environnement du 28 mai 2018,

**Considérant** l'obligation réglementaire de présenter au Conseil Communautaire un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

**Considérant** la présentation de ce rapport faite à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 15 mai 2018,

**Présente** le rapport correspondant, pour l'exercice 2017,

**Précise** que les principaux indicateurs techniques et financiers du rapport en question seront intégrés dans le rapport prévu à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, lequel sera transmis aux Maires des Communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy qui en feront rapport à leurs Conseillers Municipaux.

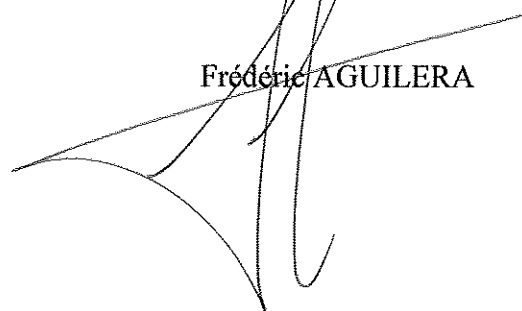
Après examen et délibéré, le Conseil Communautaire :

- prend acte du contenu de ce rapport qui sera mis à disposition du public dans les 15 jours suivant la présente séance,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....  
Fait et délibéré, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 14 juin 2018.  
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 44 DU CONSEIL DU 14 JUIN 2018 - DECHETS

Objet de l'acte : MENAGERS ET ASSIMILES - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA  
QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS -  
EXERCICE 2017

.....  
Date de décision: 14/06/2018

Date de réception de l'accusé 29/06/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 14JUI2018\_44

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180614-14JUI2018\_44-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 44.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20180614-14JUI2018\_44-DE-  
1-1\_1.pdf )